

Référence :**A894****Nom du produit :****INSECTICIDE SPECIAL GUEPES ET FRELONS****DEFINITION :**

Insecticide GUEPES ET FRELONS à action foudroyante permet à distance (maximum 4 m) de tuer radicalement en quelques secondes les guêpes, les frelons et de détruire leurs nids, même difficiles d'accès.

Sa puissance de diffusion forme un brouillard insecticide paralysant, asphyxiant et mortel pour les insectes présents dans le champ d'action.

Sa formule super puissante spécialement élaborée pour le traitement des nids et son diffuseur gros débit vous garantissent un haut niveau d'efficacité.

L'aérosol permet également d'éliminer les guêpes et frelons hors de leurs nids.

Produit exclusivement réservé pour une utilisation en extérieur.

COMPOSITION :

Permethrine (ISO)	CAS : 52645-53-1	2,57 g/kg
D-Tétraméthrine	CAS : 1166-46-7	1,87 g/kg
1R-Trans phenothrin	CAS : 26046-85-5	0,95 g/kg

TYPE DE PRODUIT :

Produit biocide Générateur d'aérosols prêt à l'emploi.

TP 18 : insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les arthropodes

CARACTERISTIQUES / SPECIFICATIONS :

Aspect :	Liquide fluide - aérosol
Couleur :	Non déterminée
Odeur :	Caractéristique
pH :	Non concerné
Densité relative :	< 1
Solubilité :	Diluable
Chaleur chimique de combustion :	>= 30 kJ/g

PROPRIETES BIOCIDES :

Insecticide à action foudroyante spécialement élaboré pour la lutte contre les guêpes et les frelons à l'extérieur des habitations.

Action	Organismes cibles	Temps de contact	Effet observé
Insecticide	Guêpes (et larves)	Moins de 5 sec.	Mortalité après 24 h : 100 %
	Frelons (et larves)	Moins de 7 sec.	Mortalité après 24 h : 100 %

La combinaison des pyréthrinoïdes sélectionnées permet d'obtenir un effet léthal intense et immédiat avec un bon abattement (action de choc et mortalité conjuguées).

Du fait du système valve/diffuseur gros débit, la puissance de diffusion est intense, et forme un brouillard insecticide paralysant, asphyxiant et mortel pour les insectes présents dans le champ d'action.

Aérosol « gros débit » ; idéal pour traiter les nids de guêpes et frelons, nous préconisons cet aérosol pour toutes tailles de nid, pouvant être difficile d'accès (la portée est d'environ 4 mètres).

MODE D'EMPLOI :

Bien agiter avant emploi.

Insecticide GUEPES ET FRELONS s'utilise exclusivement à l'extérieur pour éliminer les insectes et leurs nids.

Pour obtenir les meilleurs résultats le traitement doit être effectué tôt le matin ou tard dans la soirée lorsque les guêpes et frelons sont rentrés au nid.

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	17/04/2014	Création	Archez Conseil	Archez Conseils
2	20/10/2021	Mise à jour	Sistina Conseils	Sistina Conseils/Resp. QHSE

Référence :**A894****Nom du produit :****INSECTICIDE SPECIAL GUEPES ET FRELONS**

Pulvériser directement en se maintenant à distance et hors de leur portée.

Ne pas pulvériser face au vent.

En cas d'utilisation exceptionnelle dans un local confiné, utiliser impérativement un masque à cartouches adapté et des lunettes de protection.

Attendre plusieurs heures avant de s'approcher du nid pour vérifier que les insectes ont bien été tués.

PRECAUTIONS D'EMPLOI : Consulter la Fiche de Données de Sécurité sur internet www.apei.asso.fr

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Eviter la présence de personnes sensibles, de jeunes enfants et d'animaux domestiques lors de la pulvérisation du produit.

Ne pas pulvériser directement sur l'homme et les animaux domestiques.

Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les muqueuses.

En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Le produit agit sur les abeilles.

**DANGER**

EUH208 Contient PERMETHRINE (ISO). Peut produire une réaction allergique.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

P501 Eliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Dans le second cas, le recyclage de l'emballage sera proscrit.

UFI - RRF2-TOTP-T00G-HR3W

PRECAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT :

Ne pas rejeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

CONSERVATION :

Date de péremption : Date de fabrication + 2 ans : notée sur le boîtier EXP : MM/AA.

Craint le gel.

ELIMINATION :

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet.

CONDITIONNEMENT :

A 894 - Carton de 3 aérosols de 600 mL